

St.-Étienne, le 1^{er}. Janvier 1818.

M

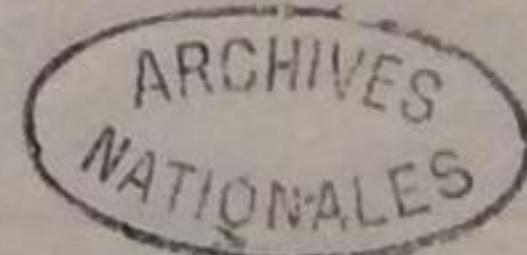
Nous avons l'honneur de vous faire part que notre Société, sous la raison de Commerce de Baillon Frères et Cie., étant à son terme, nous venons de la renouveler en y admettant en nom notre Neveu, et déjà associé Jean Riocreux, auquel nous accordons la signature Sociale, et qui continuera de gérer Nf. Maison de Paris, ainsi qu'il le fait depuis nombre d'années; nous vous prions de prendre note de sa Signature apposée ci-bas, ainsi que des nôtres, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Ce changement n'en apporte aucun dans les affaires de nos deux Maisons de St.-Etienne et de Paris.

Nous nous flattions que le renouvellement de soins que nous nous proposons de porter à notre Fabrique, nous affectionnera davantage nos Amis; et notre attente sera remplie, si vous daignez nous accorder la continuité de votre confiance, que nous saurons justifier par les soins et le zèle que nous apporterons toujours dans l'exécution de vos ordres.

Nous avons l'honneur de vous saluer, M.
la plus parfaite considération

avec



Signature de n^s. J. Baillon aîné.

Baillon frères & Riocreux

Signature de n^s. Jⁿ. B^{te}. Baillon cadet.

Baillon frères & Rivetey

Signature de n^s. Jⁿ. Riocreux.

Baillon frères & Riocreux

292

Sainte Félicité 1818.

Bonapart.

Messieurs M. Foache & fils nég. au Havre
N° 622

On nous permet d'ajouter à la Circulaire d'autre part, que nous avons
le plaisir de vous donner avis, que nous avons adressé hier par
Diligence, R. B. f. 1^{er} Courant Cubain de Paris, que nous avons
pris charge sur le premier Navire, débarqué à New York, à l'adresse
de M^e James P. Verand, nég. à New York, ainsi que le paquet-
Inclus

Nous vous demandons d'offrir ce service, et avons
l'honneur de vous saluer & Paillon frères & Rocheuf

Nous vous prions de nous donner aussi tout que possible le bordureau
de chargement pour en faire l'assurance ici

Y. C. Y.